

Perpignan, le 30 avril 2025

**Décision n°2025-024 du 30 avril 2025 portant nomination des référents et chargé(e)s de mission**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN,**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L 712-2 ;  
Vu les statuts de l'université ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les chargé(e)s de mission nommés jusqu'au 31 août 2025, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 sont :

- Monsieur Bernard Claudet en qualité de chargé de mission « arts et culture » ;
- Madame Natacha Bies-Éthève en qualité de chargée de mission « étudiants et personnels en situation de handicap ».

**Article 2** : La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste de diffusion « admin-info », « étudiants » et sur le site internet de l'université.

Le président,

  
Yvan AUGUET

